

Cote du document: EB 2016/LOT/P.20/Rev.1
Date: 10 décembre 2016
Distribution: Publique
Original: Anglais

F



Investir dans les populations rurales

Rapport du Président

Proposition de prêt à la République
démocratique populaire lao pour le Projet
relatif à la commercialisation des produits du
petit élevage dans la région Nord: Programme
de services financiers ruraux

Note pour les représentants au Conseil d'administration

Responsables:

Questions techniques:

Henning Pedersen
Chargé de programme de pays
Division Asie et Pacifique
téléphone: +84 914 616 488
courriel: h.pedersen@ifad.org

Transmission des documents:

William Skinner
Chef du Bureau
des organes directeurs
téléphone: +39 06 5459 2974
courriel: gb_office@ifad.org

Pour: Approbation

Table des matières

Sigles et acronymes	ii
Carte de la zone du programme	iii
Résumé du financement	iv
Recommandation pour approbation	1
I. Contexte stratégique et justification	1
A. Contexte national, développement et pauvreté en milieu rural	1
B. Justification et alignement sur les priorités du gouvernement et sur le COSOP axé sur les résultats	2
II. Description du programme	3
A. Zone d'intervention et groupe cible	3
B. Objectif de développement du programme	3
C. Composantes/résultats	3
III. Exécution du programme	5
A. Approche	5
B. Cadre organisationnel	5
C. Planification, suivi-évaluation, apprentissage et gestion des savoirs	6
D. Gestion financière, passation des marchés et gouvernance	6
E. Supervision	7
IV. Coût, financement et avantages du programme	7
A. Coût du programme	7
B. Financement du programme	8
C. Résumé des avantages et analyse économique	11
D. Durabilité	11
E. Identification et atténuation des risques	11
V. Considérations d'ordre institutionnel	12
A. Respect des politiques du FIDA	12
B. Alignement et harmonisation	12
C. Innovations et reproduction à plus grande échelle	12
D. Participation à l'élaboration des politiques	12
VI. Instruments et pouvoirs juridiques	13
VII. Recommandation	13
Appendices	
I. Negotiated financing agreement (Accord de financement négocié)	1
II. Logical framework (Cadre logique)	9

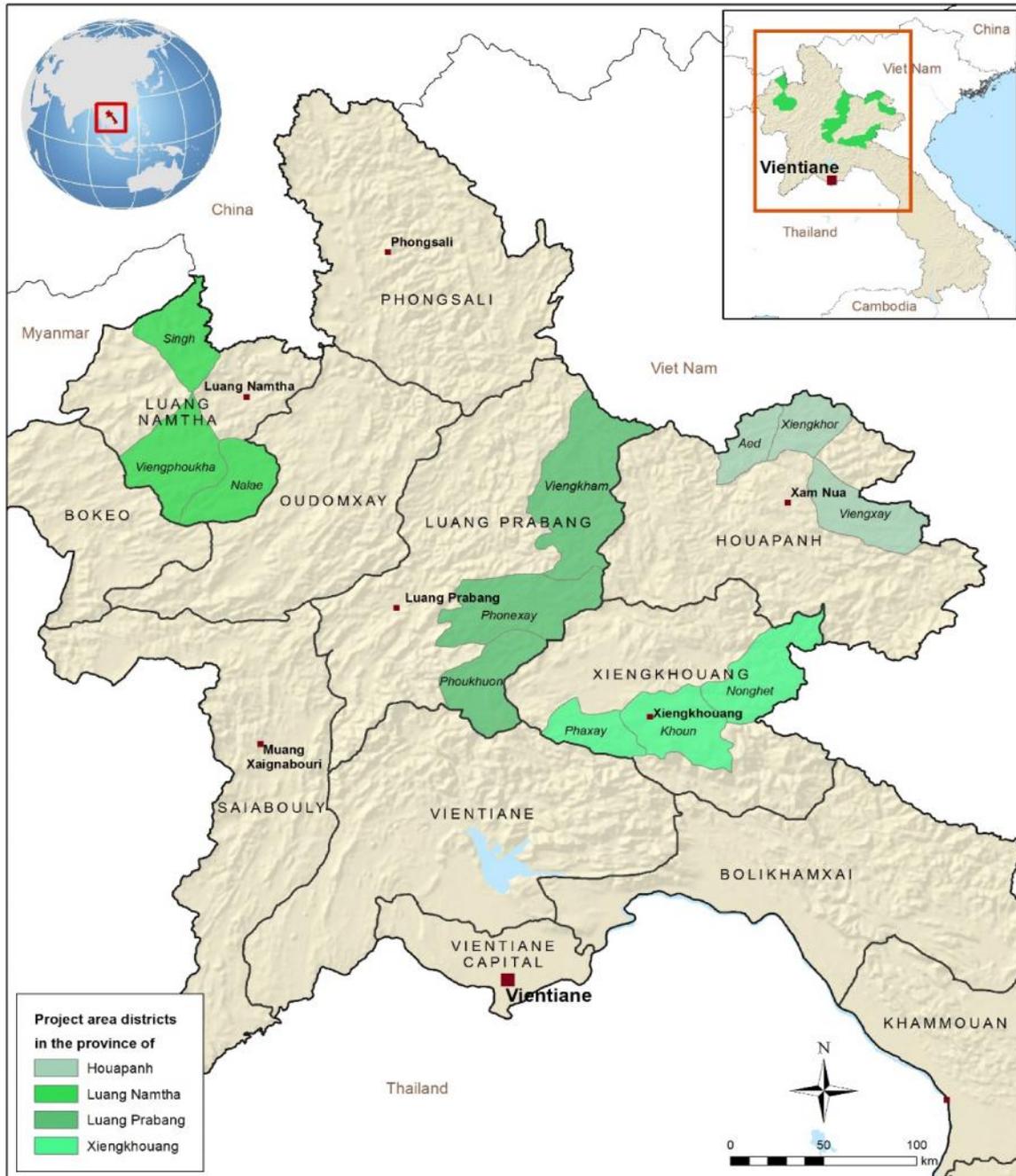
Sigles et acronymes

BAsD	Banque asiatique de développement
BL	Banque de la République démocratique populaire lao
BNGP	Bureau national de gestion du programme
COSOP	Programme d'options stratégiques pour le pays
FV	Fonds villageois
GPCPPE	Groupes de production et de commercialisation des produits du petit élevage
IMF	Institution de microfinancement
MAF	Ministère de l'agriculture et des forêts
MNRA	Mécanisme national de refinancement de l'agriculture
OSR	Organisation de soutien en réseau
PCPPEN-PSFR	Projet relatif à la commercialisation des produits du petit élevage dans la région Nord: Programme de services financiers ruraux
PDE	Projet de promotion de moyens de subsistance durables dans la région Nord par le développement de l'élevage;
PTBA	Plan de travail et budget annuel
UFL	Union des femmes lao

Carte de la zone du programme

République démocratique populaire lao

Projet relatif à la commercialisation des produits du petit élevage dans la région Nord:
Programme de services financiers ruraux



Les appellations figurant sur cette carte et sa représentation graphique ne constituent en aucun cas une prise de position du FIDA quant au tracé des frontières ou limites, ou aux autorités de tutelle des territoires considérés.

Carte établie par le FIDA | 20-01-2015

Résumé du financement

Institution initiatrice:	FIDA
Emprunteur:	République démocratique populaire lao
Organisme d'exécution:	Ministère de l'agriculture et des forêts
Coût total du programme:	19,7 millions d'USD
Montant du prêt du FIDA:	7,3 millions de DTS (équivalant approximativement à 10,0 millions d'USD)
Conditions du prêt du FIDA:	Particulièrement favorables: délai de remboursement de 40 ans, y compris un différé d'amortissement de 10 ans, avec une commission de service de 0,75% l'an
Cofinanceur(s):	Banque asiatique de développement (BAsD) Partenaire(s) de développement bilatéraux à identifier
Montant du cofinancement:	BAsD: 2,9 millions d'USD Partenaire(s) de développement bilatéraux: 1,9 million d'USD
Conditions du cofinancement:	BAsD: 1% d'intérêts au cours du différé d'amortissement et 1,5% par la suite Partenaire(s) de développement bilatéraux: Don
Contribution de l'emprunteur:	4,34 millions d'USD
Contribution des bénéficiaires:	0,6 million d'USD
Institution chargée de la préévaluation:	FIDA
Institution coopérante:	Supervision directe par le FIDA

Recommandation pour approbation

Le Conseil d'administration est invité à approuver la recommandation relative à la proposition de prêt à la République démocratique populaire lao pour le Projet relatif à la commercialisation des produits du petit élevage dans la région Nord: Programme de services financiers ruraux, telle qu'elle figure au paragraphe 40.

Proposition de prêt à la République démocratique populaire lao pour le Projet relatif à la commercialisation des produits du petit élevage dans la région Nord: Programme de services financiers ruraux

I. Contexte stratégique et justification

A. Contexte national, développement et pauvreté en milieu rural

1. Au cours de la dernière décennie, la République démocratique populaire lao a enregistré une croissance économique rapide et une réduction de la pauvreté. Bien que le taux de pauvreté national ait régulièrement reculé, de 40% ces 15 dernières années, 26% de la population vit encore en dessous du seuil de pauvreté. La pauvreté est essentiellement rurale, avec des concentrations élevées dans les régions reculées et montagneuses adjacentes aux frontières est et nord-est avec le Viet Nam.
2. En 2014, l'agriculture et les ressources naturelles représentaient 24,8% du produit intérieur brut (PIB) et assuraient plus de 70% des emplois. Plus de 80% de la population tirent leurs moyens d'existence de l'agriculture, et plus de 50% des ménages sont des agriculteurs de subsistance dont le revenu annuel est inférieur à 300 USD. Alors que le PIB a enregistré une hausse de 7,6% en 2013, le secteur agricole n'a progressé que de 2,7% en raison de la faible productivité et du manque de liens vers les débouchés offerts par la croissance rapide dans les autres secteurs de l'économie. Le sous-secteur de l'élevage constitue une source importante de revenus et de richesse pour les petits exploitants ruraux: 89% des petits exploitants possèdent un ou plusieurs types de bétail – buffles, bovins, porcs, chèvres, volailles ou autres petits animaux.
3. La demande croissante de produits de l'élevage dans la République démocratique populaire lao et les pays voisins offre de nouvelles perspectives de revenus pour les ménages ruraux. La capacité des ménages ruraux à tirer profit de cette hausse de la demande reste toutefois limitée. La productivité des systèmes traditionnels de production animale est faible et les animaux sont encore principalement utilisés comme réserve de richesse. Il est nécessaire d'améliorer les méthodes de production en vue de réduire les coûts et d'accroître les taux d'abattage, de sorte que les systèmes de production animale en milieu rural fournissent de nouvelles sources durables de revenus aux petits exploitants.
4. L'objectif de développement à long terme du gouvernement est de sortir de la catégorie des pays les moins avancés à l'horizon 2020. Le Plan national de développement socioéconomique (PNDSE) et la Stratégie nationale pour la croissance et l'éradication de la pauvreté sont les deux principaux documents d'orientation exposant la stratégie du pays pour l'éradication de la pauvreté. Les efforts déployés pour réduire la pauvreté sont concentrés sur les 72 districts les plus pauvres, qui tireront profit d'un développement rural communautaire orienté sur l'accès aux services. Dix des 12 districts sélectionnés pour bénéficier du Projet relatif à la commercialisation des produits du petit élevage dans la région Nord (PCPPEN)

sont des districts pauvres hautement prioritaires. Le FIDA appuie le gouvernement dans la mise en œuvre de son huitième PNDSE et s'est efforcé, au titre du programme d'options stratégiques pour le pays (COSOP) 2011-2016, d'atteindre les objectifs de promouvoir la croissance économique, des moyens d'existence durables et la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations rurales pauvres.

B. Justification et alignement sur les priorités du gouvernement et sur le COSOP axé sur les résultats

5. La demande de viande dans la République démocratique populaire lao devrait augmenter considérablement au cours de la prochaine décennie, tout comme la demande d'exportations vers les pays voisins, à savoir la Chine et le Viet Nam. Le gouvernement s'est fixé l'objectif d'accroître la production animale de 210 000 tonnes par an actuellement à 365 000 tonnes par an d'ici à 2020. Selon les informations disponibles, actuellement, les exportations répondent à moins de 10% de la demande potentielle, tandis que la demande intérieure est en hausse de 4,5% par an.
6. Dans ce contexte, le gouvernement a demandé au FIDA et à la Banque asiatique de développement (BAsD) de financer un programme à l'appui de la commercialisation des produits du petit élevage par le biais de la transposition latérale à plus grande échelle du Projet, récemment achevé, de promotion de moyens de subsistance durables dans la région Nord par le développement de l'élevage (PDE), financé par la BAsD, le FIDA et l'Agence suisse pour le développement et la coopération entre juin 2007 et mars 2014. Le PDE a atteint environ 13 000 petits exploitants qui ont tiré profit des avantages potentiels de pratiques d'élevage à vocation commerciale plus intensives. Dans l'ensemble, le PDE a entamé un processus à long terme de modernisation et de commercialisation de la production des petits éleveurs. Compte tenu des avantages comparatifs de chacune des organisations, le FIDA appuiera l'amélioration des moyens de subsistance des petits exploitants via leur accès aux services financiers ruraux et le renforcement des groupes d'agriculteurs, tandis que la BAsD investira dans les infrastructures essentielles et le support technique. L'investissement de la BAsD est devenu opérationnel au cours du premier trimestre de 2015.
7. Le Projet relatif à la commercialisation des produits du petit élevage dans la région Nord: Programme de services financiers ruraux (PCPPEN-PSFR) appuie la politique du gouvernement relative au développement de la production animale intérieure, grâce à l'amélioration de la productivité et de l'ajout de valeur, notamment par le biais de mesures sanitaires, pour permettre aux petits exploitants commerciaux d'être plus concurrentiels sur les marchés régionaux et accroître leur capacité à substituer les importations. En outre, la composante du PDE axée sur les services financiers ruraux a révélé une forte demande, non satisfaite, de services financiers ruraux dans les districts du programme. Les institutions de microfinance (IMF) enregistrées auprès de la Banque de la République démocratique populaire lao (BL) sont en plein essor dans le pays. Elles accordent des prêts au secteur agricole et fournissent des services de gestion financière et de courtage aux fonds villageois (FV) financés par l'épargne, qui sont en pleine expansion. Les banques privées, quant à elles, restent réticentes à financer le secteur agricole. Dans ce contexte, le PCPPEN-PSFR adoptera une approche à deux volets: en vue d'assurer, à court terme, des crédits aux éleveurs du PCPPEN aux conditions du marché; et, sur le long terme, d'élaborer une stratégie visant à: i) renforcer les FV pour qu'ils deviennent des institutions financières durables en mesure de répondre aux besoins locaux immédiats en matière de services financiers ruraux; et ii) améliorer la structure des incitations offertes aux banques privées et aux IMF afin de les encourager à fournir des services financiers ruraux à moyen et long termes en faveur de l'agriculture.

8. Le financement du PCPPEN-PSFR s'inscrit dans le droit fil du COSOP 2011-2016, qui comprend trois objectifs stratégiques: i) l'accès à la terre et aux ressources naturelles ainsi que leur gestion, au niveau communautaire; ii) l'accès aux services de conseil et aux intrants nécessaires pour que les systèmes agricoles soient durables, adaptatifs et intégrés; et iii) l'accès aux marchés.

II. Description du programme

A. Zone d'intervention et groupe cible

9. Zone d'intervention. Le programme sera mis en œuvre dans environ 200 villages situés dans 12 districts dans les provinces septentrionales de Houaphanh, de Luang Namtha, de Luang Prabang et de Xiengkhouang, où les taux de pauvreté vont de 28% à 43%, les zones rurales étant les plus défavorisées. Dans chaque district, des types d'animaux prioritaires seront retenus pour bénéficier d'une aide et une attention particulière sera accordée à la capacité de production potentielle en vue de promouvoir des filières d'élevage axées sur le marché.
10. Groupe cible. Dans chaque district, le programme travaillera avec les ménages d'éleveurs membres des groupes de production et de commercialisation des produits du petit élevage (GPCPPE), qui seront établis dans le cadre du programme. Le programme vise à collaborer avec un total de 300 GPCPPE dans les 12 districts, ce qui lui permettrait de fournir un soutien en matière de production et de commercialisation des produits de l'élevage à environ 5 400 ménages et à leurs 32 000 membres. Les investissements connexes dans les infrastructures d'élevage communautaires cibleront environ 10 000 ménages propriétaires de bétail supplémentaires dans la zone du programme. Environ 20 000 ménages, y compris des ménages agricoles qui ne se consacrent pas à l'élevage, bénéficieront des services financiers ruraux par le biais des systèmes villageois de crédit et d'épargne. Le programme adaptera l'ensemble des mécanismes d'appui technique et de soutien aux services financiers ruraux pour assurer l'inclusion des groupes marginalisés et des villageois pauvres dans les activités du programme à travers les FV.
11. Le PCPPEN renforcera son soutien aux femmes et aux groupes ethniques par le biais de programmes de formation intensifs. En collaboration avec l'Union des femmes lao (UFL), le programme s'efforcera de promouvoir l'égalité des sexes et la participation des femmes à la planification du développement des villages, aux GPCPPE et aux programmes d'intégration aux marchés, en aidant les femmes à obtenir un accès égal aux services d'appui agricole et aux possibilités d'investissement. Les objectifs d'autonomisation des femmes et d'intégration des questions d'égalité des sexes seront mis en œuvre et suivis au moyen d'un plan d'action pour l'égalité des sexes. Des programmes de vulgarisation d'agriculteur à agriculteur seront mis en place pour améliorer les pratiques d'élevage et cibleront en particulier les groupes ethniques.

B. Objectif de développement du programme

12. L'objectif du PCPPEN-PSFR est d'établir un modèle durable et reproductible à plus grande échelle de services financiers et techniques ruraux, qui contribue à la réduction de la pauvreté rurale et à l'accroissement de la productivité de l'élevage. L'objectif de développement est d'augmenter la production animale grâce au développement des services financiers et techniques.

C. Composantes/résultats

13. Dans le cadre plus vaste du PCPPEN, la partie du programme financée par le FIDA sera articulée autour de deux composantes principales:
14. Composante 1. Productivité accrue des petits éleveurs. Cette composante comprend deux sous-composantes:
 - i) Groupes de production et de commercialisation des produits du petit élevage. Le programme travaillera avec 300 groupes de production animale

qui ont été établis dans le cadre du PDE et qui ont réalisé des progrès sensibles sur la voie de la commercialisation, afin de renforcer leurs capacités et de mobiliser un plus grand nombre de membres pour former des GPCPPE. Les GPCPPE iront au-delà des améliorations de base en matière de production réalisées dans le cadre du PDE pour: i) accéder aux intrants et services nécessaires à la production commerciale; ii) produire des produits d'élevage de meilleure qualité à vendre sur les marchés provinciaux; et iii) commercialiser leurs produits en tant que groupement de producteurs. Les services et l'assistance technique fournis aideront les GPCPPE à renforcer leurs capacités en matière de production animale et de gestion financière agricole en vue d'augmenter de façon rentable leur production et leurs revenus. En collaboration avec le Réseau des agriculteurs lao, le programme favorisera la vulgarisation d'agriculteur à agriculteur. Le programme identifiera des agriculteurs chefs de file au niveau des groupes de villages qui bénéficieront de formations plus approfondies sur les pratiques d'élevage, afin de pouvoir par la suite conseiller les programmes de production animale par le biais des GPCPPE intéressés.

- ii) Développement des technologies. Dans le cadre de cette sous-composante, quatre activités principales seront mises en œuvre:
 - a) Des études de marché du secteur de l'élevage se pencheront sur la commercialisation des produits animaux dans les provinces cibles et évalueront les perspectives, à l'échelle nationale, de développement des filières et d'exportation des produits de l'élevage.
 - b) La production de fourrage se concentrera sur la culture de certaines légumineuses fourragères comme cultures de semences rentables pour les paysans, en vue d'une distribution gratuite en petite quantité aux nouveaux ménages, tout en encourageant l'achat et la distribution de touffes d'herbe pour appuyer le développement végétatif des graminées fourragères productives.
 - c) À mesure que les pratiques d'élevage s'amélioreront, diverses combinaisons de services techniques et financiers permettront aux membres intéressés des GPCPPE de devenir des ménages d'éleveurs-reproducteurs et d'acquérir des animaux reproducteurs de race améliorée pour vendre des services de reproduction aux villageois.
 - d) Les activités axées sur l'allocation et la planification de l'utilisation des terres permettront aux villages de préparer ou de mettre à jour leurs plans de gestion des terres pour désigner les ressources, telles que les sources d'eau, et les terrains adéquats pour les pratiques collectives de production animale, y compris la plantation de fourrage et la construction d'étables. Dans les cas où les droits d'utilisation des sols n'ont pas encore été attribués, le programme appuiera des approches systématiques et participatives pour l'attribution de titres fonciers individuels et communautaires.

15. Composante 2. Services financiers ruraux durables et reproductibles à plus grande échelle. Cette composante s'articule autour de trois sous-composantes qui établissent une approche séquentielle en trois volets pour développer des services financiers ruraux.

- i) Services financiers aux bénéficiaires du PCPPEN. Le programme fournira des financements supplémentaires aux fonds de subsistance villageois établis dans le cadre du précédent PDE pour un cycle de prêts aux membres des GPCPPE, afin de faciliter des investissements viables dans l'élevage grâce à des prêts amortis aux taux du marché. Ce système de crédit sur projet sera progressivement abandonné à mi-parcours et remplacé par un système de

services financiers durables à plus long terme établi dans le cadre du programme (voir les points ii) et iii) ci-dessous). Pour soutenir l'offre de crédits à l'élevage, une assistance technique sera fournie en vue d'élaborer de nouvelles lignes directrices pour les systèmes de crédit et de donner aux UFL au niveau des districts les moyens de gérer de façon responsable les crédits de développement de l'élevage accordés aux membres des GPCPPE.

- ii) Fonds villageois en réseau. Le programme, en partenariat avec la BL et un partenaire de développement bilatéral, appuiera l'établissement d'au moins 200 FV communautaires axés sur l'épargne. Ces systèmes s'appuyant sur la BL fonctionnent avec succès depuis plus de cinq ans dans d'autres provinces. Le programme élaborera une approche systématique en vue de développer et de renforcer les FV, sur la base de l'établissement d'organisations de soutien de deuxième niveau sous la tutelle des FV – Organisation de soutien en réseau (OSR) – à l'échelle des provinces. Les OSR, qui appartiennent aux FV, fonctionnent comme des agents de gestion au service des FV membres.
- iii) Mécanisme national de refinancement de l'agriculture. À la demande du gouvernement, le programme fournira une assistance à moyen terme afin d'établir un mécanisme national de refinancement de l'agriculture (MNRA), qui sera établi au sein de la BL. Le MNRA recevra des fonds provenant de dons existants détenus par le Ministère de l'agriculture et des forêts (MAF) ainsi que du programme. Ces fonds seront utilisés pour refinancer une partie des prêts octroyés par les banques commerciales et les IMF aux secteurs agricoles cibles, conformément à la stratégie nationale de développement de l'agriculture, à des taux qui augmenteraient significativement les marges pour les institutions de crédit. Le MNRA stimulera ainsi le développement des services financiers dans les zones rurales. Les fonds provenant des remboursements des crédits accordés sur projet (décrits au paragraphe i) ci-dessus) seront consacrés au MNRA. À moyen terme, le MNRA s'appuiera également sur les OSR (décrites au paragraphe ii)) une fois qu'elles auront atteint un certain degré de maturité.

III. Exécution du programme

A. Approche

16. La mise en œuvre du programme s'échelonnera sur cinq ans et appuiera la politique du gouvernement relative au développement de la production animale intérieure, grâce à l'amélioration de la productivité et de l'ajout de valeur. L'approche soutient également la politique gouvernementale de sam sang (décentralisation), dans le cadre de laquelle les provinces servent d'unité stratégique, les districts d'unité budgétaire et de planification, et les villages assurent le rôle d'unité de mise en œuvre. La planification ascendante, le soutien aux services techniques pilotés par les agriculteurs, l'établissement de droits d'utilisation des terres privés et communs, et la mobilisation d'investissements privés dans les secteurs rural et agricole sont autant d'exemples de l'approche du programme. La structure de gestion s'appuiera sur les enseignements tirés des projets antérieurs du FIDA dans le pays et la région, évitera les systèmes de gestion parallèles et mettra en place des mécanismes transparents pour la gestion financière et les transferts de fonds.

B. Cadre organisationnel

17. Le MAF, par l'entremise de son Département de l'élevage et de la pêche, sera l'organisme chef de file et assumera la responsabilité générale de la mise en œuvre du programme, laquelle sera déléguée aux administrations des districts et au Bureau national de gestion du programme (BNGP), basé à Vientiane. Les chefs des Bureaux provinciaux de l'agriculture et des forêts et des Bureaux de l'agriculture et des forêts des districts assureront la coordination du programme, respectivement, aux niveaux des provinces et des districts. Le Comité national de pilotage du projet (CNPP),

présidé par le Vice-Ministre du MAF, sera responsable de l'orientation générale du programme. Il guidera et supervisera les provinces et districts participants. Le CNPP inclura des représentants du MAF, du Ministère des finances, du Ministère du plan et de l'investissement, de la Chambre de Commerce et d'industrie et des quatre Gouverneurs/Vice-Gouverneurs des provinces. Les comités de pilotage du projet au niveau des provinces, dirigés par les Gouverneurs des provinces, seront responsables de leurs plans de travail et budgets annuels (PTBA) et des progrès matériels et financiers du programme.

C. Planification, suivi-évaluation, apprentissage et gestion des savoirs

18. Planification et suivi-évaluation. Le PTBA sera le principal outil de gestion pour la planification, le suivi et l'établissement des rapports sur la mise en œuvre des activités. Le programme adoptera une approche de planification participative dans les zones cibles. Le système de suivi-évaluation permettra: i) d'orienter la mise en œuvre du programme par le biais de l'évaluation et de l'analyse de ses produits, de ses effets et de son impact sur la nutrition et les moyens d'existence des ménages pauvres; et ii) de fournir au gouvernement des informations permettant d'apprécier les contributions du programme à la mise en œuvre des stratégies nationales du MAF, ainsi que des données et des analyses pour l'élaboration de politiques fondées sur des données probantes. Un système d'information de gestion sera établi pour assurer le suivi des progrès opérationnels et financiers. De plus, des études spécifiques seront entreprises à mi-parcours et à l'achèvement du programme afin d'évaluer: i) les progrès accomplis en matière de production et de productivité; ii) l'utilisation et les avantages des FV et des OSR; et iii) la méthodologie/les approches de mise en œuvre adoptées par le programme. D'autres études seront entreprises si le BNGP le juge nécessaire.
19. Apprentissage et gestion des savoirs. Les processus d'apprentissage et de gestion des savoirs permettront: de recenser, d'analyser, de documenter et de mettre en commun les connaissances; d'appuyer la diffusion des innovations; et d'identifier les enjeux pertinents à des fins de plaidoyer auprès des décideurs politiques, de l'ensemble de la communauté des donateurs et des autres parties prenantes concernées. Les systèmes d'apprentissage du programme incluront: i) des voyages d'études, des discussions et des ateliers destinés aux membres du personnel du programme et aux fonctionnaires des ministères à l'échelle nationale et des districts, afin de promouvoir des initiatives en matière de services financiers et agricoles; et ii) différents formats de diffusion des résultats, y compris des services de vulgarisation d'agriculteur à agriculteur.

D. Gestion financière, passation des marchés et gouvernance

20. Gestion financière. En sa qualité de dépositaire des fonds sur le compte de programme, le BNGP assumera la responsabilité de la gestion financière du programme. Le BNGP sera également responsable de la bonne utilisation des fonds qui lui seront attribués et devra en rendre compte au gouvernement et au FIDA, conformément aux accords juridiques applicables et aux accords contractuels passés avec les prestataires de services. Pour chaque exercice budgétaire, il fournira des états financiers détaillés à propos des opérations, des ressources et des dépenses du programme, conformément aux normes et procédures ayant l'agrément du FIDA. Au vu de l'évaluation de la gestion financière du programme, le risque fiduciaire est jugé élevé. Les mesures d'atténuation comprendront une surveillance, une supervision et un appui étroits du FIDA à travers: i) l'installation de logiciels comptables professionnels; ii) l'élaboration d'un manuel de gestion financière qui intègre des contrôles en lien avec les opérations; iii) des missions de supervision et d'appui à l'exécution semestrielles et iv) la création d'un cadre de contrôle intégrant périodiquement des vérifications internes et des audits externes indépendants.

21. Flux de fonds. Le gouvernement ouvrira un compte désigné, libellé en dollars des États-Unis, auprès de la BL pour recevoir et gérer les fonds provenant du prêt du FIDA. Le BNGP ouvrira et conservera un compte opérationnel pour le programme, libellé en kips laotiens, qui sera approvisionné et réalimenté en fonction des besoins à partir du compte désigné à la demande du BNGP et conformément aux dépenses engagées au titre des PTBA approuvés. Le Ministère des finances assurera le transfert rapide des fonds requis par le BNGP. Le BNGP assurera la conformité des demandes de réapprovisionnement émanant des agences d'exécution et veillera à ce que les demandes de retrait soient soumises en temps voulu au FIDA assorties des pièces justificatives appropriées.
22. Passation des marchés. La passation des marchés concernant les biens, travaux et services de consultants financés par le FIDA se fera conformément aux Directives du FIDA en la matière. Les procédures, processus et réglementations en vigueur dans le pays concernant la passation des marchés seront appliqués dans la mesure où ils ne contreviennent pas à ces directives.
23. Contrôle interne et audit externe. Des mécanismes de contrôle interne seront mis en place au niveau du BNGP. Un audit externe sera mené conformément aux Normes internationales d'audit et aux Directives du FIDA relatives à l'audit des projets. Des auditeurs externes indépendants seront nommés en temps opportun. Les états financiers vérifiés et les rapports d'audit seront présentés au FIDA dans un délai de six mois à compter de la clôture de chaque exercice budgétaire.
24. Gouvernance. Le BNGP préparera un cadre de programme relatif à la transparence et à la publicité des investissements. Ce cadre comportera des dispositions visant à garantir que la passation des marchés, par les districts ou le BNGP, s'effectue conformément aux règles et aux dispositions du FIDA. Les mesures comprendront: i) la publication dans les journaux locaux et dans les bureaux de district et provinciaux, de tous les avis de passation de marchés, appels à propositions, attributions de contrats et précisions sur les partenariats commerciaux; ii) la participation de représentants des utilisateurs finaux aux évaluations des offres; et iii) la prompt communication aux soumissionnaires. Le cadre comprendra également un code de conduite interne que devra signer l'ensemble du personnel participant à la mise en œuvre du programme.

E. Supervision

25. Le FIDA et la BASD superviseront conjointement le programme. Des missions annuelles de supervision seront organisées conjointement avec le gouvernement, en y associant les principaux organismes d'exécution et parties prenantes. Des missions d'appui à l'exécution pourront être dépêchées en fonction des besoins précis, à partir du bureau sous-régional de Hanoi. Les missions de supervision et d'appui à l'exécution évalueront simultanément les progrès accomplis et les leçons apprises, examineront les innovations et conseilleront des mesures correctives le cas échéant. Le gouvernement et le FIDA réaliseront un examen à mi-parcours après 30 mois, soit à la mi-2019, en étroite collaboration avec les parties prenantes concernées, y compris les cofinanceurs.

IV. Coût, financement et avantages du programme

A. Coût du programme

26. Le coût total de la partie du PCPPEN-PSFR appuyée par le FIDA est estimée à 19,7 millions d'USD, y compris les imprévus, comme indiqué dans le tableau 1. Le PCPPEN-PSFR fait partie d'un programme plus large, le PCPPEN, financé par le FIDA et la BASD pour une valeur totale de 38,3 millions d'USD, dont 21 millions d'USD de financements de la BASD.

B. Financement du programme

27. La partie du PCPPEN appuyée par le FIDA sera financée par un prêt accordé à des conditions particulièrement favorables d'un montant de 10,0 millions d'USD (50,9%), tandis que la BAsD contribuera à hauteur de 2,9 millions d'USD (14,7%) et les partenaires de développement bilatéraux à hauteur de 1,85 million d'USD (9,4%). Les fonds résiduels du PDE, à savoir les remboursements des systèmes de financement rural, devraient représenter 2,4 millions d'USD (12,2%), tandis que la contribution directe du gouvernement est estimée à 1,91 million d'USD (9,7%) et celle des bénéficiaires à 0,6 million d'USD (3,1%). Bien que les fonds résiduels du PDE fassent, en principe, partie de la contribution du gouvernement, ce montant est présenté séparément dans les tableaux 1 et 2 afin d'en faciliter le suivi.

Tableau 1
Coût du programme par composante et par source de financement
(en milliers d'USD)

<i>Composante</i>	<i>Prêt du FIDA</i>		<i>Partenaire de développement bilatéral</i>		<i>Prêt de la BAsD</i>		<i>Report de fonds du PDE</i>		<i>Bénéficiaires</i>		<i>Emprunteur/ contrepartie</i>		<i>Total</i>
	<i>Montant</i>	<i>%</i>	<i>Montant</i>	<i>%</i>	<i>Montant</i>	<i>%</i>	<i>Montant</i>	<i>%</i>	<i>Montant</i>	<i>%</i>	<i>Montant</i>	<i>%</i>	<i>Montant</i>
1. Productivité accrue des petits éleveurs	1 787	30,8			2 796	48,2			600	10,3	619	10,7	5 803
i) Groupes de production et de commercialisation des produits du petit élevage	897	22,9			2 400	61,2			600	15,3	22	0,6	3 919
ii) Développement des technologies	890	47,3			396	21,0					597	31,7	1 883
2. Services financiers ruraux durables et reproductibles à grande échelle	7 756	58,6	1 850	14,0			2 400	18,1			1 238	9,3	13 244
i) Services financiers aux bénéficiaires du PCPPEN	3 154	56,6					2 400	43,0			23	0,4	5 577
ii) Fonds villageois en réseau	3 265	62,1	1 850	35,2							145	2,8	5 260
iii) Mécanisme national de refinancement de l'agriculture	1 337	55,5									1070	44,5	2 407
3. Gestion efficace du projet	456	89,2									55	10,8	512
Intérêts au cours de la mise en œuvre					98	100							98
Total	10 000	50,9	1 850	9,4	2 895	14,7	2 400	12,2	600	3,1	1 912	9,7	19 657

Tableau 2
Coûts du programme par catégorie de dépenses et par source de financement
(en milliers d'USD)

Catégorie de dépenses	Prêt du FIDA		Partenaire de développement bilatéral		Prêt de la BASD		Report de fonds du PDE		Bénéficiaires		Emprunteur/ contrepartie		Total
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	
A. Véhicules	32	100											32
B. Crédit	3 750	52,4					2 400	33,6			1 000	14,0	7 150
1. Mécanisme de refinancement de l'agriculture	1 000	50,0									1 000	50,0	2 000
2. Services financiers du PCPPEN	2 750	53,4					2 400	46,6					5 150
C. Dépenses de fonctionnement	395	97,7									9	2,3	404
D. Formation	1 081	100											1 081
E. Biens, services et intrants	2 111	63,0			396	11,8					845	25,2	3 352
F. Consultants	1 679	46,9	1 850	51,7							47	1,3	3 576
G. Équipement et matériels	561	98,0									12	2,0	573
H. Dons et subventions	343	10,3			2 400	71,8			600	17,9			3 343
I. Salaires	49	100											49
Intérêts au cours de la mise en œuvre					98	100							98
Total	10 000	50,9	1 850	9,4	2 895	14,7	2 400	12,2	600	3,1	1 912	9,7	19 657

C. Résumé des avantages et analyse économique

28. On estime qu'au moins 200 villages, accueillant 20 000 ménages de petits exploitants pauvres, tireront profit du programme, par le biais d'un meilleur accès aux technologies d'élevage, de l'appui à la création d'infrastructures de gestion de l'élevage et de l'amélioration des services financiers ruraux. Les bénéficiaires directs sont les suivants: les ménages bénéficiant des crédits d'élevage aux GPCPE gérés par le programme; les emprunteurs des FV/des OSR refinancés par le MNRA qui investissent dans la production agricole; et les ménages et les petites entreprises agricoles qui contractent des emprunts auprès d'IMF et de banques commerciales autorisées et refinancées par le MNRA. Dans les districts du programme, les villages et les ménages non directement ciblés par le PCPPEN-PSFR en profiteront indirectement à travers l'amélioration des capacités, des services, des systèmes et des technologies adoptées dans leurs communautés, kum bans (groupes de villages) et districts.
29. Globalement, le taux de rentabilité économique interne est de 11,9%, contre un taux d'escompte sociale en République démocratique populaire lao actuellement estimé à 6%. Le ratio coût/avantages de 2,16 révèle un retour sur investissement d'environ 2,16 USD pour chaque dollar investi. Selon l'analyse de sensibilité, le taux de rendement interne est solide.

D. Durabilité

30. La durabilité est au cœur de l'approche conceptuelle du PCPPEN-PSFR. En matière de services financiers ruraux, le système de crédits d'élevage mis en œuvre par le programme sera progressivement abandonné et les remboursements seront versés au MNRA. En outre, un grand nombre d'opérations de financement rural devraient être réalisées grâce aux FV renforcés, qui, en raison de leur mode de fonctionnement, tendent à devenir viable à long terme même avec de très faibles volumes d'opération. Si la mise en œuvre dans le cadre du PCPPEN-PSFR est couronnée de succès, il sera possible de développer et de transposer à plus grande échelle l'approche d'appui aux FV, fondée sur les services des OSR, dans d'autres régions du pays. Pour ce qui est du MNRA, les activités de refinancement ne devraient être effectuées qu'avec des banques et des IMF enregistrées, qui ont été soumises à des vérifications préalables et ont atteint une pleine durabilité institutionnelle. Le programme met aussi l'accent sur les activités relatives à l'allocation et aux titres fonciers, qui sont indispensables pour assurer la viabilité des investissements dans le transfert de technologies et de connaissances, et leur adoption par les éleveurs. Enfin, le programme favorisera le renforcement des capacités des institutions publiques de l'échelon du district au niveau national. Ces investissements dans les capacités publiques permettront d'établir un système durable de services consultatifs techniques.

E. Identification et atténuation des risques

31. Les principaux risques identifiés se situent au niveau des institutions, y compris:
- i) un manque de coordination technique au niveau local; ii) l'inefficacité de la coopération et du dialogue inter-institutionnels et les retards qui s'ensuivent dans les décaissements pour la mise en œuvre sur le terrain; et iii) l'absence d'intérêt porté par les banques officielles et les IMF enregistrées à l'élargissement de leurs services aux zones rurales. Les mesures d'atténuation prévues sont les suivantes: i) établir un solide mécanisme de coordination dans les directives de mise en œuvre; ii) assurer la participation des kum bans et des groupes d'agriculteurs concernés à toutes les étapes de la préparation, de l'exécution et de la supervision des activités du programme; et iii) sensibiliser les agriculteurs aux possibilités de financement des filières.

V. Considérations d'ordre institutionnel

A. Respect des politiques du FIDA

32. La conception du programme est conforme au Cadre stratégique du FIDA 2016-2025 et au COSOP 2011-2016 pour la République démocratique populaire lao. Le programme est en harmonie avec les politiques et stratégies du FIDA relatives à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes, aux peuples autochtones, à la gestion de l'environnement et des ressources naturelles, à l'accès à la terre et à la sécurité foncière, et à la gestion des savoirs. La conception et les activités de mise en œuvre du programme pourraient avoir des impacts environnementaux et sociaux sur la population ou des zones d'importance écologique, mais ceux-ci devraient être limités, dispersés, et essentiellement locaux et réversibles. Pour ce qui est de l'impact sur l'environnement, le programme est classé dans la catégorie B.

B. Alignement et harmonisation

33. Le programme est conforme aux objectifs de développement du gouvernement, qui visent à développer la production agricole à vocation commerciale. Les objectifs du programme sont conformes au COSOP du FIDA, compte tenu de l'accent qu'ils accordent à l'agriculture et au commerce en faveur des pauvres, à la croissance durable par le développement du secteur privé, à l'intégration régionale et à la transformation de l'agriculture de subsistance en un secteur commercial diversifié.
34. Le programme complétera d'autres initiatives bilatérales, du FIDA et de la BASD visant à améliorer la sécurité alimentaire et les revenus dans la sous-région du Grand Mékong, y compris: i) le Projet de soutien stratégique en faveur de la sécurité alimentaire et de la nutrition; ii) le Programme de microfinance dans les zones rurales - Accès aux financements; iii) le Projet de gestion et de planification décentralisée des terres; iv) le Projet prévu de formation vétérinaire et de développement du secteur bovin en République démocratique populaire lao, financé par le Programme d'aide de la Nouvelle Zélande; et v) la phase II du Projet de soutien de base au secteur agricole (axé sur la salubrité des aliments, les liens avec les filières transfrontalières et la gestion de l'élevage).

C. Innovations et reproduction à plus grande échelle

35. La mise en place d'un modèle innovant de services financiers ruraux, à la demande explicite du gouvernement, est au cœur de la conception du programme. L'essor des OSR et des FV constitue l'innovation la plus importante. L'établissement de nouveaux FV et l'amélioration du fonctionnement des opérateurs communautaires existants sont des étapes importantes en faveur de l'inclusion financière et de la prestation de services financiers dans les zones rurales. L'approche proposée, fondée sur les FV et les OSR, offre la possibilité d'explorer différentes options en vue de développer de telles approches communautaires et de les associer plus étroitement aux opérations du secteur financier formel. Le programme aidera le gouvernement à élaborer des méthodes innovantes pour promouvoir la finance rurale et agricole dans tout le pays.

D. Participation à l'élaboration des politiques

36. Le programme contribuera à l'analyse des questions relatives aux politiques soulevées lors de la mise en œuvre, en particulier en matière de finance rurale. Il favorisera également des alliances entre les parties prenantes pour faire naître des propositions, renforcer les capacités en termes d'élaboration des politiques et promouvoir des actions de sensibilisation au sein des processus nationaux. En outre, le programme devrait fournir des informations factuelles qui contribueront aux concertations sur les politiques sur des questions telles que le cadre de réglementation du sous-secteur de l'élevage, et la planification de l'utilisation des terres. Le programme s'appuiera sur des plateformes telles que le Groupe de travail sectoriel du gouvernement sur l'agriculture et développement rural, en vue

d'identifier les lacunes en matière de politique et de soulever des questions relatives aux politiques survenues lors de la mise en œuvre.

VI. Instruments et pouvoirs juridiques

37. Un accord de financement entre la République démocratique populaire lao et le FIDA constitue l'instrument juridique aux termes duquel le financement proposé sera consenti à l'emprunteur. Une copie de l'accord de financement négocié est jointe à l'appendice I.
38. La République démocratique populaire lao est habilitée, en vertu de ses lois, à recevoir un financement du FIDA.
39. Je certifie que le financement proposé est conforme aux dispositions de l'Accord portant création du FIDA et aux Principes et critères applicables aux financements du FIDA.

VII. Recommandation

40. Je recommande que le Conseil d'administration approuve le financement proposé en adoptant la résolution suivante:

DÉCIDE: que le Fonds accordera à la République démocratique populaire lao un prêt à des conditions particulièrement favorables d'un montant de sept millions trois cent mille droits de tirage spéciaux (7 300 000 DTS) (équivalant approximativement à 10,0 millions d'USD), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

Le Président
Kanayo F. Nwanze

Negotiated financing agreement: "Northern Smallholder Livestock Commercialization Project - Rural Financial Services Programme (NSLCP-RFSP)"

(Negotiations concluded on 24 November 2016)

Loan Number: _____

Programme Title: Northern Smallholder Livestock Commercialization Project - Rural Financial Services Programme (the "NSLCP-RFSP" or "the Programme")

The Lao People's Democratic Republic (the "the Borrower")

and

The International Fund for Agricultural Development (the "Fund" or "IFAD")

(each a "Party" and both of them collectively the "Parties")

HEREBY agree as follows:

Section A

1. The following documents collectively form this Agreement: this document, the Programme Description and Implementation Arrangements (Schedule 1) and the Allocation Table (Schedule 2).
2. The Fund's General Conditions for Agricultural Development Financing dated 29 April 2009, amended as of April 2014, and as may be amended hereafter from time to time (the "General Conditions") are annexed to this Agreement, and all provisions there of shall apply to this Agreement. For the purposes of this Agreement the terms defined in the General Conditions shall have the meanings set forth therein.
3. The Fund shall provide a Loan to the the Borrower (the "Financing"), which the Borrower shall use to implement the Programme in accordance with the terms and conditions of this Agreement.

Section B

1. The amount of the Loan is seven million three hundred thousand Special Drawing Rights (SDR 7 300 000).
2. The Loan is granted on highly concessional terms, and shall be free of interest but bear a service charge of three fourths of one per cent (0.75%) per annum payable semiannually in the Loan Service Payment Currency, and shall have a maturity period of forty (40) years, including a grace period of ten (10) years starting from the date of approval of the Loan by the Fund's Executive Board.
3. The Loan Service Payment Currency shall be the United States dollar (USD).
4. The first day of the applicable Fiscal Year shall be 1 January.
5. Payments of principal and service charge shall be payable on each 15 of April and 15 of October.

6. There shall be a Designated Account opened by and held in the name of the Borrower. It shall be in USD and shall be used exclusively for the deposit of Loan proceeds.

7. There shall be a Programme Account for the benefit of NSLCP-RFSP National Programme Management Office.

8. The Borrower shall provide counterpart financing for the Programme in the amount of approximately one million nine hundred United States Dollars (USD 1.9 million) to cover (i) all taxes and duties on Programme expenditures, (ii) activities related to agricultural land use planning under component 1.2, and (iii) part of the credit scheme financing from Livestock Development Project (LDP) carry-over as under component 2.1 and part of Agriculture Refinancing Facility credit as under component 2.3.

Section C

1. The Lead Programme Agency shall be the Ministry of Agriculture and Forestry (MAF).

2. The additional Programme Parties shall include, inter alia, the participating Government agencies – DLF, DAEC, NAFRI, PAFO, DAFO, PLWU, DLWU; suppliers and contractors.

3. The Programme Completion Date shall be the fifth anniversary of the date of entry into force of this Agreement.

Section D

1. The Financing will be administered and the Programme will be supervised by the Fund.

Section E

1. The following is designated as an additional ground for suspension of this Agreement: The Programme Implementation Manual, or any provision thereof, has been waived, suspended, terminated, amended or modified without the prior consent of the Fund, and the Fund has determined that such waiver, suspension, termination, amendment or modification has had, or is likely to have, a material adverse effect on the Programme.

2. The following are designated as additional general conditions precedent to withdrawal:

- (a) The Designated Account and the Programme Account shall have been duly opened;
- (b) The Programme Coordinator, Deputy Programme Coordinator, Financial Manager/Key Staff with qualifications acceptable to the Fund have been duly appointed;
- (c) A Programme Implementation Manual (PIM), including a finance and administration section, has been drafted and shared with the Fund for its no objection.

3. The following are the designated representatives and addresses to be used for any communication related to this Agreement:

For the Borrower:

Minister of Finance
Ministry of Finance
23rd Singha Road
PO Box 46, Vientiane, Lao PDR

For the Fund:

President
International Fund for Agricultural Development
Via Paolo di Dono 44
00142 Rome, Italy

This Agreement, dated _____, has been prepared in the English language in two (2) original copies, one (1) for the Fund and one (1) for the the Borrower.

LAO PEOPLE'S DEMOCRATIC REPUBLIC

Authorized Representative
(Name and Title)

INTERNATIONAL FUND FOR
AGRICULTURAL DEVELOPMENT

Kanayo F. Nwanze
President

Schedule 1

Programme Description and Implementation Arrangements

I. Programme Description

1. Target Population. The Programme target group shall include rural households in selected 200 villages, primarily populated by Ethnic Groups. Specifically, the Programme shall target: (i) livestock farming households that are members of Smallholder Livestock Production Marketing Groups (SLPMGs); (ii) additional livestock-owning households that will benefit from related community-based livestock infrastructure investments; (iii) households that will benefit from land management and planning activities; and (iv) households that will be eventual members of Village Funds (VFs). To ensure that women's priority access to Programme services and benefits, the programme shall adopt a Gender Action Plan that will be implemented through tools such as household-based methodologies.

2. Programme Area. The Programme shall be implemented in 12 districts in Houaphan, Luang Namtha, Luang Prabang and Xieng Khouang provinces in Northern Lao PDR. The Agricultural Refinancing Fund (ARF) shall service all districts in the Programme provinces and operate nationally by Programme end as appropriate.

3. Goal. The goal of the Programme is to establish sustainable and scalable rural financial and technical services that support the reduction of rural poverty and increased livestock productivity.

4. Objective. The objective of the programme is to increase livestock production through expanded financial and technical services.

5. Components. The Programme shall consist of the following two Components as well as support for Programme management:

5.1 Component 1. Increased productivity for smallholder livestock producers. This component comprises two sub-components:

Sub-component 1.1: Smallholder livestock producer and marketing groups. Based on farmer groups established under former Livestock Development Project (LDP) the Programme shall support SLPMGs for improved productivity and commercial orientation as a pre-cursor access to the provision of rural financial services. This shall include assistance for: (i) improved access for input supplies and services needed for commercial production; (ii) the production of higher quality livestock that can be sold at provincial markets, and (iii) the establishment of group based marketing. To this effect the Programme shall provide technical assistance and support for extension services including support farmer-to-farmer extension activities.

Sub-component 1.2: Technology development. This subcomponent shall include four activities: (a) Livestock Market Studies. The Programme shall conduct livestock market studies to evaluate livestock marketing within the Programme provinces and assess opportunities for value chain development and livestock product export; (b) Forage production. This shall comprise support for the development of selected leguminous forages as a profitable seed crop, for subsequent free distribution to new households; (c) Animal breeding. The Programme shall through various combinations of technical and financial services, enable interested SLPMG members to become livestock breeding households and

procure improved sires to sell breeding services to villagers; and (d) Land use planning and allocation. Programme villages shall be supported to prepare or update their land management plans for items such as water sources and suitable land for communal livestock production including planting forage and animal housing. This shall include support for participatory individual and community land use titling where appropriate.

- 5.2 Component 2. Sustainable and scalable rural finance services. The component shall comprise three sub-components that represent a sequential, three-pronged approach to developing rural financial services.

Sub-component 2.1: Financial services to NSLCP beneficiaries. The programme shall provide additional financing to former LDP Village Livelihood Funds (VLF), for one round of lending to SLPNG members, for viable livestock investments, through loans at commercial rates. This project-driven credit scheme will be phased out after mid-term to be replaced by a longer term sustainable financial services system established under the programme (subcomponent 2.2 and 2.3 below). To support livestock credit delivery, technical assistance shall be provided to establish new guidelines for the project implemented credit scheme and to empower District Lao Women's Unions (LWU) to responsibly manage livestock development credit to SLPNG members.

Sub-component 2.2: Networked village funds. The programme, working in partnership with the BoL, shall support the development of at least 200 community-based, savings-driven Village Funds (VFs). The Programme shall develop a systematic approach to expanding and strengthening the VFs, based on the establishment of VF owned, second tier support organizations - the Network Support Organization (NSO) - at provincial levels. These NSOs shall operate as management agents for their member VFs, who shall be owners of these organisations.

Sub-component 2.3: National Agriculture Refinancing Facility (NARF). In the medium-term the Programme shall assist the Government to establish a national ARF. This facility shall be sited in the BoL. The ARF shall receive funding from existing grant funds held by the Ministry of Agriculture and Forestry (MAF), potential other development partners as well as from the Programme. The ARF shall apply such funds for refinancing a portion of the lending made by prudentially-approved commercial banks and MFIs to targeted agriculture sectors, in line with the national agriculture development strategy, at rates that significantly increase lending institution margins. Reflows from the one off project credit operations (Sub-component 2.1) shall be channelled into the NARF. In the medium term the NARF shall also capitalise NSOs (Subcomponent 2.1), once these have reached a certain level of maturity and subject to BOL approval.

- 5.3 Programme Management. The Programme implementation shall be supported as outlined in Section II below.

II. Implementation Arrangements

A. Organization and Management

6. Lead Programme Agency. The Ministry of Agriculture and Forestry (MAF), in its capacity as the Lead Programme Agency, through its Department of Planning and Cooperation, shall have the overall responsibility for implementation of the Programme. MAF, through its Department of Livestock and Fisheries, shall delegate assigned responsibilities to provincial and district administrations and to the National Programme Management Office (NPMO) based in Vientiane.

7. Governance. The governance structure of the Programme shall consist of: (i) The National Project Steering Committee (NPSC); and (ii) Provincial Programme Steering Committees (PPSC). The NPSC shall be responsible for overall programme guidance and direction. It shall be responsible for approving AWPBs and progress reports for submission to Ministry of Finance (MoF) and IFAD, and will be the final arbitrator on issues relating to project design and management. The NPSC will be chaired by the Vice-minister, MAF, and include representatives from MAF, MoF, MPI, BOL, Chamber of Commerce and the 4 provincial Governors/vice governors. At the provincial level, each PPSC will approve its respective AWPBs and annual progress and financial reports prepared by districts. In addition to representatives of the aforementioned Ministries at national level, it will include private sector agri-businesses, Lao Women's Union (LWU) and other entities as appropriate. The Provincial Governor shall head the PPSC.

8. Management. The NPMO, based in the MAF-DLF in Vientiane, shall assist MAF in carrying out the Programme implementation and will be fully accountable for the performance of the Programme and the use of funds. More specifically, it shall: (i) provide overall guidance and technical support to NLSCP-RFSP implementers, and build verifiable/measurable district capacities for NLSCP-RFSP implementation and coordination; and (ii) ensure overall coordination and programme management. The NPMO will be led by a National Programme Coordinator assigned by the MAF, and be supported by financial management, procurement, M&E and knowledge management staff. Technically the NPMO will be supported by DAEC, programme financed technical advisors and national experts. The Programme shall appoint a DLF staff person as the Deputy Programme Coordinator, based in the NSLCP regional coordination office in Luang Prabang, to coordinate NSLCP-RFSP field work.

9. Other implementation responsibilities.

10. District Agriculture and Forestry Offices. Shall act as a focal points for the planning, implementing and monitoring of NLSCP-RFSP activities at district level. Each DAFO will coordinate and consolidate planning and budgets for the preparation of AWPBs, manage NLSCP-RFSP accounts for expenditure carried out at district level, and prepare semester and annual progress reports and financial statements.

11. The District Governor. Will be responsible for sending validated district NSLCP-RFSP AWPBs to the provincial level, where the PAFOs will review and consolidate them, prior to submitting them to the Provincial Project Steering Committee for approval. The Committee will review and approve them, and send them to the NSLCP-RFSP NPMO for financing.

12. Kum ban "Pattana" Village Development Clusters. Shall be the focal point for coordinating bottom-up participatory village level SLPMG development planning with a view to taking a more holistic approach to the development of the scattered upland villages of Lao PDR.

13. Lao Women's Union (LWU). The LWU shall play a key role in supporting NSLCP-RFSP women's empowerment and livestock credit distribution.

14. Collaboration with NSLCP. The Programme shall be implemented in close collaboration with and complement the Northern Smallholder Livestock Commercialization Project (NSLCP) financed by the Asian Development Bank (ADB). For the rural finance activities, the Government intends to obtain additional financing from bilateral or other sources for technical assistance.

B. Programme Implementation Manual

15. Preparation. The NPMO shall be responsible for the preparation of a Programme Implementation Manual (PIM) that shall describe (i) implementation of Programme activities; (ii) the administration of Loan proceeds and Programme Parties' responsibilities; (iii) financial management and procurement procedures; and (iv) monitoring and evaluation of Programme progress and results. The PIM shall be approved by the NPSC before IFAD's non objection is obtained.

16. Approval and Adoption. The Lead Programme Agency shall forward the draft PIM to IFAD for its non-objection. If IFAD does not comment on the draft PIM within thirty (30) days after receipt, it shall be deemed to have no objections. The Lead Programme Agency shall adopt the PIM substantially in the form endorsed by IFAD.

Schedule 2

Allocation Table

1. Allocation of Proceeds. (a) The Table below sets forth the Categories of Eligible Expenditures to be financed by the Loan and the allocation of the amounts of the Loan to each Category and the percentages of expenditures for items to be financed in each Category:

Category	Loan Amount Allocated (expressed in SDR)	Percentage (net of tax, co-financiers and beneficiary contributions)
I. Equipment & Materials	360 000	100%
II. Grants & Subsidies	230 000	100%
III. Training	710 000	100%
IV. Goods, services and inputs	1 390 000	100%
V. Credit	2 520 000	100%
VI. Consultancies	1 100 000	100%
VII. Operating costs	260 000	100%
Unallocated	730 000	
TOTAL	7 300 000	

(b) The terms used in the Table above are defined as follows:

"Grants & Subsidies" under Category II, shall mean eligible expenditures incurred related to Network Support Organization (NSO) establishment under Component 2.

"Credit" under Category V, shall mean eligible expenditures incurred related to livestock credit and the capitalization of the Agriculture Refinancing Facility under Component 2.

"Consultancies" under Category VI, shall mean eligible expenditures incurred related to consultancies services under Components 1 and 2.

Logical framework

Results Hierarchy	Indicators					Means of Verification			Assumptions
	Name	Baseline	YR1	Mid-Term	End Target	Source	Frequency	Responsibility	
Goal: Establish sustainable and scalable national rural financial and technical services that support the reduction of rural poverty and increased livestock productivity	8,300 households enjoy at least 200% increase in annual livestock income	LAK 3.4 million (2014)	LAK 4.0 million	LAK 6.0 million	LAK 8.0 million	RIMS Surveys LECS Survey Targeted Programme studies	Programme start, Mid-term and end Programme	NPMO	Provincial and district government policies and regulations support smallholder livestock commercialization
	At Programme end, 20,000 households obtain incremental annual credit of at least LAK32 billion (USD 4 million)	0	0	LAK 16 bn	LAK 32 bn	NSO and VF financial records	Programme start, Mid-term and end Programme	NPMO GIZ	
Development Objective: Increased livestock production through expanded financial and technical services	Livestock production in Programme area increased from 6,200 to 11,700 tons per year	6,200	7,000	9,000	11,700	RIMS Surveys PAFO and DAFO annual reports	Programme start, Mid-term and end Programme	NPMO	Government policies and regulations continue to support an enabling environment for non-deposit taking MFIs to operate
Outcome 1: Smallholder livestock producers adopt productive technology	75% of 8,300 beneficiary livestock farming HHs are adopting at least 5 recommended technologies	0	0	25%	60%	RIMS Surveys Targeted Programme studies	Programme start, Mid-term and end Programme	NPMO DAEC	Close collaboration between DAEC, NAFRI and NAC for technology testing and dissemination to livestock farmers; Private sector able and willing to participate in animal health and husbandry, and product input supply.
	70% of SLPMG members sell heavier live animals: pigs: 60 kg (baseline 2014: 45 kg); cattle: 275 kg (baseline 2014: 200 kg)	0	10%	35%	70%	Programme M&E	Annual	NPMO	
Output 1 Smallholder livestock producer and marketing groups	300 SLPMGs are formed (35% female committee members in SLPMG governance)	0	60	300	300	Programme M&E records	Annual	NPMO	Smallholders are willing to join SLPMGs and modernize production practices
	At least 5,400 smallholders are trained in group development (at least 45% female) and have adopted business plans	0	1,500	4,500	5,400	Programme M&E records	Annual	NPMO	

Results Hierarchy	Indicators					Means of Verification			Assumptions
	Name	Baseline	YR1	Mid-Term	End Target	Source	Frequency	Responsibility	
Output 2 Technology development	▪ 8,300 livestock farmers are trained in key livestock husbandry and health management techniques	0	1,500	4,500	8,300	Programme M&E	Annual	NPMO	Livestock farmers are willing to attend trainings provided through the project ▪ Land Policy is approved in 2016 and new Land Law is under implementation by mid-2018
	▪ 12,000 hhs acquire agric. land use rights.	0	0	4000	12,000	MoNRE records Programme M&E	Annual	NPMO	
Outcome 2 Rural households access sustainable and scalable rural financial services	▪ 20,000 hhs access financial services from VFs (disaggregated by gender)*	0		10,000	20,000	Programme M&E MFI records	Annual	NPMO and service provider	▪ Government policies and regulations continue to support an enabling environment for MFIs to function
	▪ Approved banks, MFIs, NSOs and associated VFs have accessed USD 3.5 million of ARF refinancing	0		-	80%	MFI records	Annual PY3 onwards		
Output 3 Financial services to SLMPG members	▪ 5,400 NSLCP credits are disbursed	0	1,500	4,500	5,400	Livestock Fund reports LWU reports	Annual	NPMO, LWU MFI and Service Provider	▪ LWU credit management capacity is enhanced ▪ Outstanding loans from VLF are timely and comprehensively recovered
Output 4 Networked village funds in NSLCP districts	▪ 200 new VFs established or strengthened in NSLCP villages	0		100	200	GIZ/AFP Report, NSCP Reports	Quarterly	GIZ, NPMO, NPMO, GIZ and BoL	▪ Government policies and regulations continue to support an enabling environment for non-deposit taking MFIs to operate
	▪ 3 provincial-level NSOs established to support VFs	0	0	3	3	BoL Reports	Annual PY3 onwards		
Output 5 National Agriculture Refinancing Facility	▪ At least 4,000 ARF leveraged agriculture or rural development loans to smallholder farmers	0	0	2,000	4,000	RIMS Survey BoL/MoF	Annual from PY3 onwards	NPMO and BoL/MoF	▪ Close collaboration between MAF, MOF and BOL to establish regulatory and management structure of the NARF ▪ Outstanding loans from NSLCP credit funds are timely recovered and redirected to NARF